

# DEUX MAGASINS À ENCENS DU TEMPLE DE KARNAK

(avec une planche)

PAR

P. LACAU

L'étonnante imagerie de Deir el-Bahari représentant l'expédition maritime que la reine Hatšepsout avait envoyée au pays de Pount nous montre que parmi les « meryeilles », comme elle dit, qui ont été rapportées de la « terre du dieu », l'encens et les arbres à encens tenaient une place de premier ordre dans ses préoccupations.

La reine avait suivi l'exemple de ses prédécesseurs. La pierre de Palerme nous parle d'une expédition à Pount sous Saḥouré. Sous la XI<sup>e</sup> dynastie, un texte du Wadi-Hammamat (sur la route de la mer Rouge), nous cite une expédition envoyée à Pount pour rapporter de l'« encens frais »<sup>(1)</sup>. Mais de ces expéditions nous ne savons rien. La reine, au contraire, a figuré longuement ce haut fait de son règne dans son temple funéraire et cette précaution l'a rendue plus célèbre peut-être chez les modernes que n'a pu le faire son étrange usurpation du pouvoir royal. A Deir el-Bahari on voit représentés en détail de grands tas d'encens que l'on mesure au boisseau et des séries d'arbres à encens qui sont plantés en terre ou dans des caisses. La reine consacre le tout solennellement à Amon<sup>(2)</sup>.

Cet encens, en réalité, était destiné au culte du dieu à Karnak. Il était donc indispensable que dans l'enceinte même de ce temple la reine installât un dépôt de cet encens. Et, en effet, de la salle qui servait à ce dépôt, un fragment nous est parvenu. C'est le montant droit d'une porte en granit noir dont le montant gauche et le linteau nous manquent

---

<sup>(1)</sup> COUYAT-MONTET, *Les Inscriptions du Wadi Hammamat*, n° 114, l. 10 et pl. 31. —

<sup>(2)</sup> NAVILLE, *Deir el-Bahari*, pl. 78, 79.

encore. Il avait été utilisé par Aménophis III au milieu des centaines de blocs provenant de monuments antérieurs qui lui ont servi de matériaux pour établir les fondations de son troisième pylône. C'est là que Chevrier l'a retrouvé.

C'est un bloc de granit noir haut de 2 m. 14 et large (dans sa partie

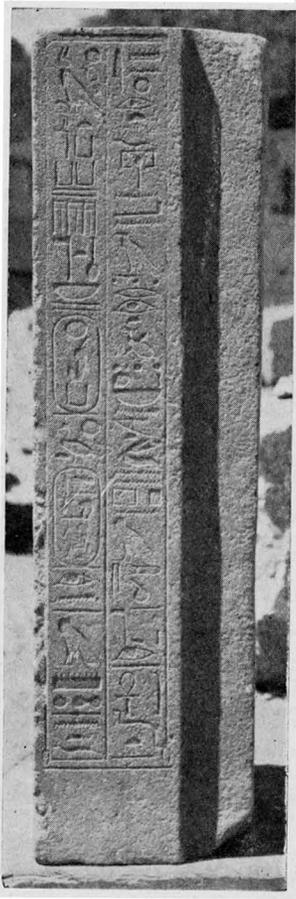


Fig. 1.

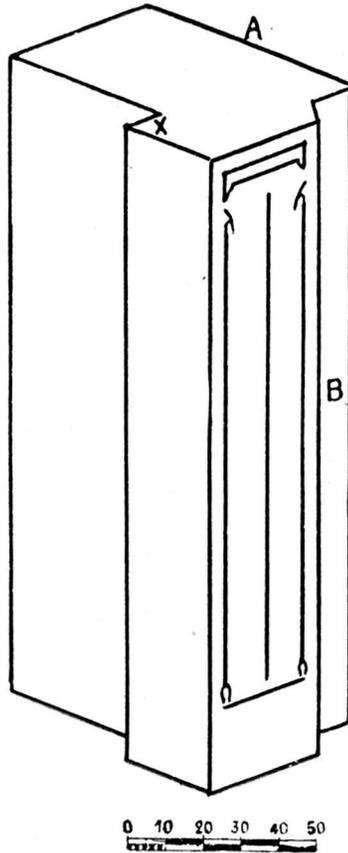


Fig. 2.

décorée) de 0 m. 305. J'en donne l'image et la coupe dans les figures 1 et 2.

Deux lignes verticales de texte nous indiquent la destination de la chapelle à laquelle ce montant de porte appartenait. L'orientation du texte prouverait que nous avons à faire au montant droit de la porte

si la coupe du bloc ne le montrait clairement déjà. Ce texte est bien lisible sur la photographie, je ne le reproduis pas et nous l'étudierons tout à l'heure. Les deux lignes sont encadrées à droite et à gauche par deux sceptres  $\uparrow$  affrontés. Ceux-ci supportent les deux extrémités d'un ciel couronnant les deux lignes du texte et ils reposent sur une ligne de terre à la partie inférieure. C'est l'encadrement de toute scène religieuse comportant un nom de roi ou de dieu. Souvent d'ailleurs, dans les portes, le texte des montants n'est encadré par un  $\uparrow$  que du côté extérieur et ce sceptre, dépassant le montant, va rejoindre le ciel général placé sur le linteau, ciel qui couronne non seulement le montant mais la porte tout entière.

Dans la coupe, figure 2, il faut noter que les deux faces du bloc A et B ne sont pas parées; elles étaient encastrées dans la brique crue ou dans la maçonnerie des murs. En X, le retrait pour loger le vantail, est bien net.

Examinons le texte. Il se traduit :

« La faucon femelle « la riche en doubles », la déesse parfaite, maîtresse des deux terres, *Makaré*, la fille de Ré, « l'associée d'Amon, première des femmes nobles », elle a fait comme sa fondation pour son père Amon-Ré, de lui construire un magasin d'encens pour faire les pastilles de chaque jour, afin que ce domaine-ci (le temple) soit toujours dans l'odeur de la terre divine. Elle fait (cela) étant vivante éternellement ».

La reine est un faucon femelle , ce qui est fréquent. L'adjectif  $\uparrow$  *wsr-t* dans son nom d'Horus est également au féminin. L'oiseau est couronné des deux cornes encadrant le disque solaire, lequel est flanqué des deux plumes. C'est la coiffure d'Hathor, ce qui indique bien que la reine est une déesse non un dieu. Le titre  $\uparrow$   le précise clairement. Elle ne cherche pas du tout à se faire passer pour un homme, son costume de roi suffit à lui donner le rôle et le pouvoir d'un roi.

Le disque solaire entouré d'un uraeus qui porte le signe  $\text{☉}$  plane au-dessus du faucon royal. Le cadre supérieur du *sereh*, la partie qui contient le nom, manque. La partie inférieure du *sereh* est mal gravée comme s'il y avait eu une refaçon dont je ne vois pas quelle pourrait être la raison.



C'est donc dans notre chapelle que l'on conservait l'encens et que l'on fabriquait les pastilles nécessaires au culte.

 est une orthographe réduite de  fréquente à la XVIII<sup>e</sup> dynastie et qui est elle-même une réduction de la forme  plus ancienne *n mry-wt* « dans le désir de ». C'est le dérivé, en - - suffixe, du radical trilitère *mry*. Ces orthographes, de plus en plus courtes, répondent simplement au besoin d'utiliser au mieux l'espace laissé disponible pour l'écriture ; on ne peut y chercher un fait précis de phonétique.

, la reduplication indique à la fois le futur et la répétition.

 désigne le « domaine » du dieu et non pas seulement la « maison » ou le « temple » qui se disait . Le temple n'est qu'une dépendance du « domaine » sacré du dieu. C'est le sens ancien de  *pr*. On tient à préciser ici que c'est l'enceinte sacrée tout entière que l'on doit remplir de l'odeur de la terre divine et non pas seulement le sanctuaire.

 « la terre du dieu » c'est la désignation générale de la région des aromates qui comprend entre autres le pays de Pount.

Ensuite vient la formule finale :  « elle (la reine) fait cela (ce magasin d'encens),  étant vivante (3<sup>e</sup> pers. fém. pseudo-participe) éternellement ». Nous retrouverons cette formule qui clôt régulièrement toute présentation d'offrandes. Dans la chapelle de Thoutmès III que nous étudierons tout à l'heure, elle sera naturellement au masculin.

Rien ne nous permet de conjecturer à quel endroit du temple la reine avait placé cette chapelle. Le montant gauche, non retrouvé, pouvait porter un double exact du montant droit. Il pouvait tout aussi bien présenter une formule voisine, au nom lui-aussi de la reine et désignant quelques autres préparations que l'on réalisait dans cette même salle. Il se peut aussi que l'on ait eu sur ce montant un texte de Thoutmès III faisant pendant au texte de la reine. Cette association des deux souverains est fréquente à Deir el-Bahari (pl. 40, 45, 90, 95, 103, 105, 120). On devra en reprendre l'examen ; on la retrouvera souvent dans le sanctuaire de la barque sacrée érigée par la reine à Karnak. La reine, au moins à la fin du règne, a traité Thoutmès III mieux que nous ne le pensons. Il a été considéré par elle comme un vrai

corégent. Bien entendu, il est *toujours* placé au second rang : la reine est à droite, Thoutmès III serait ici sur le montant gauche de la porte comme à Deir el-Bahari. Tel quel, ce régime adouci fut certainement pénible à Thoutmès III et il le fit bien voir à la mort de la souveraine.

Bien entendu cette salle à encens « fondation » de la reine, a été supprimée par Thoutmès III. Les parties en granit noir, c'est-à-dire les deux montants et le linteau de la porte, ont été mis en réserve comme une quantité d'autres matériaux <sup>(1)</sup>. Un seul des montants, remployé par Aménophis III dans les fondations du III<sup>e</sup> pylône, nous est parvenu ; c'est celui que nous venons d'étudier. Les deux autres parties de la porte (montant gauche et linteau), s'ils n'ont pas été débités pour un tout autre usage, pourront reparaître un jour. Il s'agit de matériaux inusables qui ont pu être remployés, au besoin à plusieurs reprises, dans des constructions postérieures. Nous n'avons encore exploré qu'une petite partie des fondations des temples de Karnak.

Le culte d'Amon exigeait normalement un approvisionnement d'encens toujours disponible dans le temple même de Karnak. Aussi Thoutmès III après avoir supprimé la chapelle de la reine devait-il forcément consacrer à cet usage une chapelle nouvelle : c'est celle que nous allons maintenant examiner.

C'est la seconde des salles (X du plan) dans la rangée nord des petites chapelles qui entourent des deux côtés nord et sud le massif de constructions de la reine, constructions qui enveloppent elles-mêmes le sanctuaire de la barque (Z). Tout ce cœur du temple a été profondément remanié par Thoutmès III (voir pl. I).

Le premier sanctuaire de la barque construit par la reine a été remplacé par un nouveau sanctuaire en granit rose de Thoutmès III qui a été lui-même remplacé plus tard par le sanctuaire actuel de Philippe. De ce sanctuaire de Thoutmès III, des parties considérables, remployées par Philippe ou abandonnées par lui, ont été retrouvées par Legrain et Chevrier et demanderont une étude spéciale.

En avant de ce sanctuaire nouveau, Thoutmès III avait dressé tout

---

<sup>(1)</sup> Rappelons entre autres tous les blocs de quartzite rouge et de granit noir qui constituaient la chapelle de la barque sacrée construite par la reine.

un ensemble de constructions. Une grande porte de granit (C du plan) conduit à une cour placée en avant du sanctuaire. Dans cette cour, il a érigé un péristyle supporté par six colonnes de chaque côté nord et sud (N et S du plan). Enfin, et c'est le point qui nous intéresse en ce moment, il a supprimé toute la série de chapelles en calcaire datant d'Aménophis I<sup>er</sup> qui ceinturaient le sanctuaire de la XII<sup>e</sup> et le massif de maçonnerie contenant la barque sacrée construit par la reine. De ces chapelles d'Aménophis I<sup>er</sup>, de très nombreux fragments ont été retrouvés par Legrain dans le remblai de la cour de la cachette et par Chevrier dans le III<sup>e</sup> pylône. Ils nous permettent de constater qu'il s'agissait de chapelles identiques à celles que Thoutmès III leur a substituées. La grande différence, c'est que ces dernières sont en grès au lieu d'être en calcaire et que leur style est beaucoup moins bon que celui des chapelles qu'elles ont remplacées. Thoutmès III, tout en copiant le grand ancêtre Aménophis I<sup>er</sup>, n'a pas hésité à se faire représenter lui-même juste en face de son prédécesseur. Aménophis I<sup>er</sup> et Thoutmès III sont placés chacun sur une paroi de chaque chapelle en parallélisme. Les deux rois sont assis, chacun devant une table et reçoivent des offrandes. C'est un partage complet entre eux de toutes les chapelles. La chose n'est pas commune et doit être signalée. Thoutmès III a bien rétabli la fondation d'Aménophis I<sup>er</sup> mais sans s'oublier lui-même et en se réservant une place égale à celle de son ancêtre. Notons toutefois que ce dernier est toujours placé à *droite* en place d'honneur. Sans aucun doute Aménophis I<sup>er</sup> était déjà assez vénéré pour que son successeur ne pût le supprimer tout simplement, procéda pourtant courant à toutes les époques.

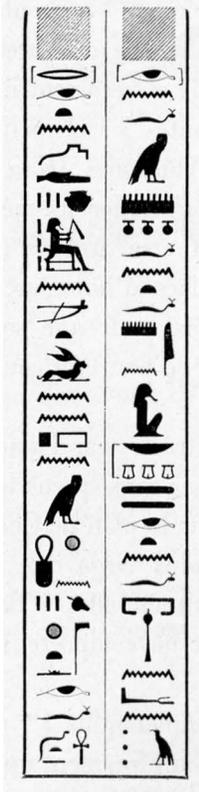
C'est une de ces chapelles nouvelles, construites par Thoutmès III, qui sert de magasin à encens et qui remplace par conséquent le magasin de la reine. Elle est marquée par la lettre X sur le plan de Chevrier (pl. I). On voit de suite qu'elle est beaucoup plus large que les chapelles voisines B et C (voir fig. 3); elle servait en effet à des opérations exigeant une certaine place. Sa décoration ne comporte aucun rappel d'Aménophis I<sup>er</sup>.

D'autre part, dans les blocs calcaires d'Aménophis I<sup>er</sup> provenant du troisième Pylône, nous n'avons retrouvé aucun fragment qui nous donne

une figuration se rapportant à la conservation de l'encens. Il demeure donc vraisemblable que cette salle est une création propre de Thoutmès III. Il a voulu remplacer le magasin à encens de la reine qu'il avait détruit et dont nous ignorons tout à fait l'emplacement.

Sur les deux montants de la porte, des textes affichaient la destination de la salle. Il ne nous reste qu'environ la moitié inférieure du montant gauche et les deux derniers signes du montant droit . Chacun des montants comportait deux lignes verticales qui sont affrontées d'un montant à l'autre. Ces lignes étaient bordées à droite et à gauche par un sceptre . Le haut du sceptre manque, qui devait supporter les deux extrémités d'un ciel gravé sur le linteau. Le signe de la terre  limitait par en bas les deux lignes, en parallélisme avec le ciel qui les surmontait par en haut.

Voici ce qui reste des deux lignes du montant gauche, je les donne dans leur disposition réelle.



« [Le roi Thoutmès III] a fait comme sa fondation pour son père Amon, maître des trônes des deux terres, de lui construire un magasin pour l'encens. . . . . (pour) faire les essences précieuses, afin que ce domaine-ci soit (toujours) dans l'odeur des choses divines. Il (le roi) fait cela étant vivant éternellement ».

Le nom d'Amon a été martelé par Akhénaton et refait. Son épithète  $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$  a été également martelée; elle avait été refaite sur un raccord au plâtre qui est tombé. Le martelage était plus profond et avait dû être bouché.

Le  $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$ , c'est le nom qui désignait également, nous l'avons vu, la salle à encens de la reine.

Le mot  $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$  doit désigner les essences qui sont extraites par

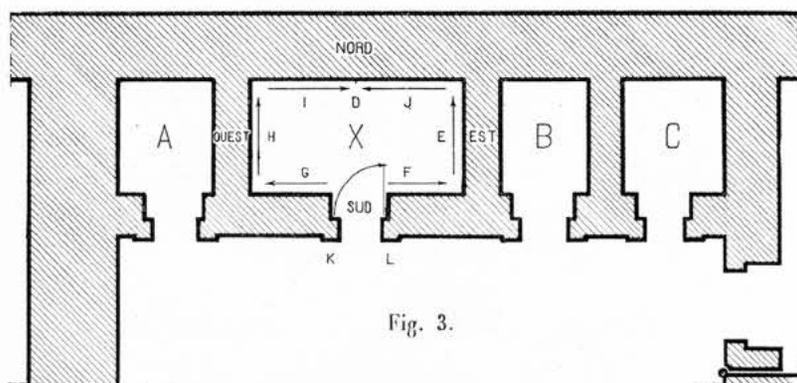


Fig. 3.

torsion dans un linge. C'est le pressoir du dieu  $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$  (*Pyr.*, § 403) qui sert à les fabriquer. Quant à l'adjectif *šps-w*, il n'a rien de spécifique; c'est un mot usé dont le sens matériel primitif nous échappe.

L'orthographe  $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$  remplace  $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$  comme dans le texte de la reine.

$\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$ , c'est la formule employée par la reine.  $\overline{\text{𓂏}}$  est le démonstratif des objets rapportés; il précise qu'il s'agit du « domaine » même dans lequel se trouve notre chapelle.

Dans  $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$ , le signe du pluriel peut être une graphie du  $\overline{\text{𓂏}}$  final des abstraits plutôt que celle du pluriel. « L'odeur » est un terme plus général. Il remplace le mot  $\overline{\text{𓂏}}$  employé par la reine au singulier.

$\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$ , c'est l'approvisionnement général du dieu, ses biens, sa propriété<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Parmi les objets offerts à Amon par Thoutmès III dans la scène qui précède les *Annales*, il y a des boisseaux pour mesurer les  $\overline{\text{𓂏}}$  du dieu. Ils

sont en argent ou en cuivre *Urk.*, IV, 635, 30-33 et *Urk.*, 640, n<sup>os</sup> 24-31  $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$ .

Enfin vient la formule « il (le roi) fait cela (cette consécration), étant vivant éternellement ».  est le pseudo-participe, 3<sup>e</sup> personne masculin. Dans la formule de la reine, nous avons , 3<sup>e</sup> personne féminin. Cette affirmation demanderait un long commentaire. Je pense qu'il faut comprendre que le roi ne demande pas pour lui-même sa propre éternité mais il affirme que sa formule et son image qui, elles, sont également vivantes mais plus durables que lui, opéreront à sa place éternellement.

Ce texte a été publié par SETHE dans *Urk.*, IV, 853 : il a lu  [  ]   . Les traces du  au lieu de  sont cependant bien visibles et nous avons là le double de la formule employée, nous l'avons vu, par la reine. Sethe avait le droit de commettre pareille distraction, je la cite seulement pour nous encourager tous à quelque modestie.

La destination de la salle est donc affichée à l'extérieur. Le montant droit de la porte qui nous manque (fig. 3 L) devait porter soit un double de notre texte, soit une indication tout à fait parallèle. La décoration intérieure de la salle elle-même nous apporte de nouvelles indications. Cette décoration, comme toujours, court parallèlement sur les murs en partant des deux côtés de la porte d'entrée et se dirige vers le milieu (en Y) du mur du fond qui forme l'axe de la salle X. Voir figure 3 le sens des flèches.

En F du côté droit de la porte, le mur est détruit. Il devait contenir l'offrande de deux des huiles habituelles ( et ).

En E (mur est), le roi Thoutmès III, suivi de son double offre à Amon-Min et à Isis trois autres des sept espèces d'huiles rituelles. Le titre de la scène le dit :       . Les trois vases servent de déterminatifs aux trois huiles (de même en H). Le  dans le mot *sty-hb* « le parfum des fêtes » ne porte aucune indication du  à l'intérieur du signe . Ce titre a été relevé par SETHE, *Urk.*, IV, 853, 15.

Les deux parois E et H étant plus longues que les parois F et G, on a utilisé l'espace disponible en ajoutant le double du roi derrière le roi et une déesse derrière le dieu.

Du côté gauche de la porte en G, le roi, sans son double (il n'y a pas la place pour le loger), présente à Amon quatre vases sur un plateau,



Fig. 4.



identiques et chacune de ces images comporte au-dessus d'elle la répétition du nom de l'espèce figurée. C'est exprimer clairement le fait que le mort possède un grand nombre de spécimens de chacun de ces oiseaux (LEPSIUS, *Denk.*, II, 69-70).

Au-dessus de ces trois tas, horizontalement, l'indication écrite de ce qu'ils sont :  « les tas d'encens et de parfums (?) parmi les prémices de la terre divine ».

   *h'-w* c'est le mot employé à Deir-el-Bahari pour désigner les tas d'encens (pl. 74 et 84).

A côté du mot  dont le sens d'ailleurs pourra être précisé mais qui en tout cas est une matière solide (à Deir el-Bahari, il est question des         des gommés d'encens, pl. 74 et 84), nous avons ici un mot , joint au premier en apposition et qui par suite devrait faire partie des    figurés dans le registre. Or le peu que nous savons de ce produit *nd* semble le désigner comme quelque chose de liquide ou de pâteux, graisse ou parfum. Le déterminatif est un vase, il y a là une question à élucider.

Dans la lacune  on peut restituer  ou .

Le second registre, dont le haut manque, comportait trois arbres à encens plantés chacun dans une caisse. C'est encore le pluriel introduit dans le dessin pour le simplifier et le préciser. Un texte horizontal qui a disparu, devait surmonter tout ce deuxième registre et dire ce qu'il représentait.

Entre les arbres, il y avait deux lignes verticales, dont il reste seulement deux mots entre le deuxième et le troisième arbre             .

Enfin entre le roi et ces deux registres d'offrandes, verticalement, sont tracés ces quelques mots qui sont les restes d'un titre général concernant toute la scène mais dont le haut manque :              « (offrir l'encens et les arbres à encens choisis) parmi les premières merveilles du pays de Pount ».

Malheureusement, la scène parallèle du côté droit de la salle en J, nous manque. Ces deux scènes placées sur le mur du fond sont évidemment celles qui donnent à cette salle toute sa signification. Elles précisent l'indication fournie par le montant gauche de la porte : nous sommes dans la salle destinée à contenir la provision d'encens du dieu. On y



